

Le marché des dashcam, un marché en accélération... mais toujours victime d'a priori. Nextbase leader européen sur le marché fait le point !

L'intérêt des Français pour les caméras embarquées, aussi appelées dashcams, est grandissant. Plus qu'un simple gadget, ces témoins de la circulation ont su prouver leur efficacité et leur légitimité partout en Europe et jusqu'en France avec des ventes multipliées par 13 en seulement trois ans¹ et près de 30 000 automobilistes ayant adopté ce système. Mais à quoi cela sert-il VRAIMENT ? Qu'advient-il des données prises durant leurs trajets ? Dans quelles mesures se rendent-elles indispensables sur la route dans le monde entier ? Nextbase, leader européen sur le marché, investit sur le marché français et présente son bestseller européen, la caméra embarquée 312GW.

La technologie au service de la sécurité routière



Fixée sur le pare-brise, la dashcam filme la route depuis l'intérieur du véhicule. Contrairement aux idées reçues, toutes les données enregistrées en séquence par la caméra durant le trajet ne sont pas automatiquement conservées. En effet, la fonction verrouillage de l'enregistrement de l'appareil s'active uniquement en cas de choc, afin de permettre au conducteur de conserver uniquement une preuve de l'action qui s'est déroulée. Pour le reste, les données sont effacées par les nouveaux enregistrements en boucle.

En cas d'accident, la caméra est donc mise au service de la **sécurité routière** en relatant l'action telle qu'elle a eu lieu, permettant ainsi de **témoigner de sa bonne foi** en cas de conflit.

Un témoin objectif pour les conducteurs et leurs assureurs

Utile tant pour le conducteur que pour son **assureur**, la caméra embarquée pourra aider à déterminer les différentes **responsabilités en cas de litige et ainsi accélérer le processus de réclamation**. Les séquences vidéo captées peuvent être visionnées et déterminer les **circonstances d'un incident**, d'une collision, d'un refus de priorité, et constater plus facilement les responsabilités lorsque ces dernières ne sont pas évidentes à établir.

Preuve de la démocratisation et de la légitimité de cet équipement, certains assureurs proposent aujourd'hui des dashcam avec jusqu'à 10% de remise sur la prime.

¹ Source : UFC- Que Choisir 10/03/2014



A noter que la part de l'assurance auto dans le budget voiture des Français représente tout de même 10%².

L'utilisation d'une caméra peut également s'inscrire comme une solution pour améliorer la sinistralité automobile, en ayant une répercussion positive sur la conduite des utilisateurs qui en sont dotés. **Véritables complices positifs en termes de sécurité routière, ces équipements s'avèrent en effet extrêmement bénéfiques en termes de responsabilisation.**

Dans 90% des accidents, la composante "comportement" était présente³...

A noter également que l'année 2017 comparé à celle de 2016 a enregistré une hausse de +0,4 % du volume total des infractions (délits et contraventions) au code de la route relevées par les services de police et de gendarmerie nationales⁴.

Nextbase prend le virage du marché français

Avec **plus de 80% du volume total des ventes au Royaume-Uni**, Nextbase se positionne en tant que leader sur le marché des caméras embarquées.

L'entreprise, fondée en 1999, est également **présente sur le marché français**. Forte d'une gamme de 8 caméras innovantes et ultra-connectées - de la dashcam entrée de gamme à la **dashcam 4K UltraHD** - la société a su convaincre ses utilisateurs de l'efficacité de ses produits notamment en cas d'accident.

Richard Browning Directeur de Nextbase souligne : « *Fort de notre expertise partout en Europe, nous nous attendons à une croissance encore plus importante à mesure que la taille du marché augmente et que les conducteurs, les assureurs, les forces de l'ordre mais aussi les tribunaux prendront conscience des nombreux avantages qu'une dashcam peut apporter. La France est un marché en retard au niveau Européen et les tribunaux ne reconnaissent toujours pas les vidéos comme des preuves (contrairement à la plupart des pays Européens), en revanche les assureurs sont d'ores et déjà très intéressés par ces systèmes qui évitent de longues discussions basées sur les dires des parties adverses.* »

312GW, la caméra embarquée ultra-connectée

Produit phare de la marque, la **caméra 312GW** propose des **fonctionnalités innovantes à prix abordable** (PVC : 139 €). Il s'agit de la caméra embarquée milieu de gamme la plus connectée du marché.

Dotée d'une **connexion Wi-Fi intégrée**, d'un suivi/capteur **GPS** et d'une **application associée « CamViewer »** (disponible sur Android et iTunes), elle permet de télécharger les séquences vidéo sauvegardées en cas de choc directement **sur votre smartphone ou tablette**, afin de pouvoir les visionner et les partager instantanément.

² Source 'Automobile Club Association - Mars 2017

³ Selon L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière

⁴ Selon L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière

Facile d'installation et d'utilisation, elle assure également :



- ✓ L'enregistrement GPS des **données de localisation et de vitesse** permettant au conducteur de visualiser son trajet sur la carte
- ✓ Une **connexion Wi-Fi** nécessaire pour visionner les enregistrements rapidement et facilement sur smartphone ou tablette
- ✓ L'enregistrement de tous les mouvements du véhicule y compris à l'arrêt en **mode parking** en cas de choc grâce à un capteur gyroscopique 3 axes
- ✓ **Une suite logicielle « Nextbase Replay 3 »** qui permet de revoir, modifier, éditer, insister sur les éléments probants, nommer la vidéo avant de la transmettre à la compagnie d'assurance ou une tierce personne dont vous seriez le témoin oculaire.

A Propos de Nextbase

Fondée en 1999, Nextbase est à l'origine d'une gamme de caméras dashcams avec un certain nombre de revendeurs européens, dont Halfords, Euronics, Saturn et MediaMarkt, qui sont actuellement les plus populaires en Europe.

Nextbase est le plus grand fabricant de dashcams au Royaume-Uni, détenant 83% du marché en volume, selon les données acquises par les analystes indépendants GfK. Les ventes de dashcams - de petites caméras montées sur le pare-brise qui enregistrent la vue d'un automobiliste sur la route - ont augmenté de 671 % depuis 2015, ce qui en fait la catégorie de produits électroniques grand public qui connaît la plus forte croissance.

Les recherches de GfK prévoient que le taux d'adoption de dashcams par le marché britannique augmentera régulièrement jusqu'en 2019, date à laquelle 14% de l'ensemble du marché britannique possédera une dashcam. En Europe, l'acquisition des caméras dashcams a fortement augmenté après la modification des lois allemande et suédoise en 2018, permettant l'utilisation d'images comme preuves devant un tribunal.

Pour plus d'informations sur Nextbase et ses produits <https://www.nextbase.com/fr-fr/>
Pour suivre Nextbase sur Twitter: @NextbaseUK
